



## POLITIQUE

Code : DG-001

Direction responsable : Direction générale

Présentée et adoptée par le comité de direction  
le : 19.07.2017

Entrée en vigueur le : 19.07.2017

### TITRE : POLITIQUE DES DONS ET COMMANDITES

#### 1. FONDEMENTS

Chaque année, Gaudreau Environnement Inc. reçoit régulièrement des demandes d'organismes, d'individus, d'associations, de groupes, de commerces, d'entreprises, d'institutions publiques et privées concernant des dons et des commandites.

#### 2. PRINCIPES

Gaudreau Environnement Inc. a toujours, et ce depuis ses débuts, accordée une haute importance à l'environnement ainsi qu'à la qualité de vie des gens vivant au sein de sa communauté. Et c'est dans cette optique qu'elle assume pleinement son rôle de citoyenne responsable en s'impliquant socialement en appuyant des causes environnementales et sociales par le biais, entre autres, de dons et de commandites.

#### 3. OBJECTIFS

La présente politique a pour objectif d'encadrer l'évaluation et la gestion des demandes de dons et de commandites qui sont adressées à Gaudreau Environnement Inc. L'octroi d'un don, d'une commandite dépend des critères d'admissibilité établis dans la présente politique. Ainsi, le refus d'une demande ne doit pas être interprété comme une évaluation de la qualité de la demande présentée, de l'importance de la cause ou de l'activité à laquelle elle se rapporte.

## **4. CHAMPS D'APPLICATION**

### **4.1 Critères généraux d'admissibilité**

#### **4.1.1 Secteurs privilégiés**

Les dons et commandites doivent s'inscrire dans l'un des quatre volets privilégiés par Gaudreau Environnement Inc., soit :

1. Environnement et développement durable
2. Sociocommunautaire
3. Entrepreneuriat (relève et innovation)
4. Bénévolat de ses employés

#### **4.1.2 Valeurs et philosophie**

Les choix en matière de dons et de commandites doivent respecter les valeurs et la philosophie de l'entreprise.

#### **4.1.3 Promotion des produits et services de Gaudreau Environnement Inc.**

Gaudreau Environnement Inc. donne priorité aux projets et événements qui favorisent l'utilisation de ses produits et services et qui permettent de faire connaître davantage ses activités, ses innovations et ses efforts en environnement. Ainsi, les dons et commandites de l'entreprise peuvent également se faire sous forme de biens et de services.

#### **4.1.4 Conscience environnementale**

Le demandeur doit nécessairement démontrer qu'il a une préoccupation pour la cause environnementale et proposer une série de mesures qui vont dans ce sens.

### **4.2 Critères de sélection spécifiques aux commandites**

La demande de commandite doit répondre aux critères suivants :

- Le projet ou l'événement doit contribuer à accroître la bonne réputation de Gaudreau Environnement Inc., à mieux faire connaître ses activités et ses produits.
- La visibilité doit être maximisée à l'aide de divers outils de communication, tels que la publicité et les relations de presse.
- Chaque investissement sous forme de commandites doit offrir à Gaudreau Environnement Inc. une certaine visibilité auprès d'au moins une de ses clientèles cibles, lesquelles sont :
  - o les consommateurs de produits Gaudreau Environnement Inc. et les consommateurs potentiels;
  - o les municipalités desservies par Gaudreau Environnement Inc. ou municipalités potentielles;
  - o les employés de Gaudreau Environnement Inc. et les employés potentiels;
  - o les familles;
  - o la communauté d'affaires liée à Gaudreau Environnement Inc.;
  - o les groupes d'intérêt qui partagent les valeurs et la philosophie de Gaudreau Environnement Inc.;

### **4.3 Critères de sélection spécifique aux dons**

Le demandeur d'un don doit répondre aux critères suivants :

- Dans le cas d'un don, l'ensemble des activités de l'organisme demandeur doit reposer principalement sur le bénévolat;

- L'organisme demandeur démontre des efforts d'autofinancement et une capacité d'existence à moyen terme;
- L'organisme doit être reconnu par l'Agence du Revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance et être en mesure de présenter son numéro d'organisme de bienfaisance;
- Le montant du don demandé sans reconnaissance spécifique ne peut être supérieur à 250 \$.

#### 4.4 Exclusions

Gaudreau Environnement Inc. reconnaît que toutes les causes et tous les projets ont leur raison d'être et peuvent faire l'objet d'une attention particulière. Or, l'entreprise a établi qu'elle ne soutiendrait pas les demandes suivantes;

- Appuyant une seule personne ou la réalisation d'un projet personnel (incluant le sport de compétition);
- Demande individuelle ou de groupe pour un stage, voyage ou mission à l'étranger;
- En désaccord avec les valeurs de l'entreprise;
- Impliquant la vente de billets par les employés;
- Provenant de régions où Gaudreau Environnement Inc. n'exerce pas ses activités;
- Soumises moins de deux mois avant la tenue de l'événement pour une demande supérieure à 1,000 \$ et d'un mois pour une demande de moins de 1,000 \$;
- Sous forme de lettres circulaires;
- Soutenant des groupes politiques ou religieux;
- Soutenant des équipes sportives ou un sport de calibre professionnel outre *Les Tigres de Victoriaville*;
- Dons sous forme d'encans silencieux ou criés (\* clause discrétionnaire pour le président et le directeur général);
- Activités venant à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés;
- Soumises par un organisme ou pour un projet déjà soutenu par l'organisme *Centraide*.

## 5. DÉFINITIONS

Dans la présente politique, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

### **Don**

Un don est une contribution financière sous forme d'aide financière, de biens ou de services, qu'accorde l'entreprise à des fins caritatives pour soutenir la réalisation soit d'un organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada, d'une activité, d'un événement ou d'un projet.

### **Commandite**

Dans le cadre de la présente politique, la commandite est une dépense qu'effectue l'entreprise afin de permettre la réalisation de partenariats d'affaires, d'une activité, d'un événement ou d'un projet, en échange d'une reconnaissance publique à valeur ajoutée pour développer des affaires, visant en contrepartie une visibilité, un positionnement social (sentiment d'appartenance) afin de rejoindre une clientèle cible. Celle-ci peut prendre la forme, par exemple, de publicité, de promotion de produits et de services ou de mentions dans les médias et dans les outils de promotion de l'activité.

### **Volet environnement et développement durable**

Par la nature même de ses activités, Gaudreau Environnement Inc. participe au développement durable de la société. Ainsi, Gaudreau Environnement Inc. désire soutenir des organismes environnementaux qui font la promotion des matières renouvelables ou des comportements responsables à cet égard.

### **Volet sociocommunautaire**

Afin de contribuer et d'améliorer la qualité de vie des communautés qui accueillent nos installations, Gaudreau Environnement Inc. souhaite soutenir des projets visant à accroître la qualité de vie, le bien-être physique et mental des personnes et des collectivités pour ainsi s'impliquer auprès d'organismes sociaux et communautaires qui rejoignent le plus grand nombre possible de citoyens qui vivent à proximité de nos sites.

### **Volet entrepreneurial**

Gaudreau Environnement Inc. désire appuyer la relève entrepreneuriale et l'innovation auprès de partenaires socioéconomiques des régions qu'elle dessert. Ainsi, afin d'encourager leurs démarches professionnelles, l'entreprise soutient les événements, les activités ou encore les formations leur permettant de développer savoir, compétences, innovation et réseautage.

### **Volet bénévolat de ses employés**

Gaudreau Environnement Inc. souhaite encourager l'implication de ses employés qui œuvrent dans la communauté. Ainsi, afin de reconnaître leur démarche, l'entreprise soutient les projets, événements ou organismes au sein desquels l'employé est impliqué sérieusement et qui répondent aux principes directeurs, objectifs et critères de la présente politique.

## **6. BUDGET**

L'enveloppe budgétaire des dons et commandites est établie annuellement par le comité de direction dans le cadre du plan d'affaires de l'entreprise.

## **7. PROCÉDURE**

Toutes les demandes doivent obligatoirement être accompagnées du **Formulaire de demande de dons et commandites** que vous trouverez en annexe.

Gaudreau Environnement Inc. se réserve le droit de refuser toutes demandes qui, bien qu'elles répondent à tous les critères d'admissibilité, seraient jugées trop importantes relativement au budget disponible ou qui feraient en sorte que le budget disponible serait dépassé.

Toute commandite acceptée fera l'objet d'une entente de commandite dans laquelle se retrouveront les informations, obligations et engagements des deux parties. Gaudreau Environnement Inc. ne s'engage en aucun cas à renouveler automatiquement les commandites d'une année à l'autre.

Gaudreau Environnement Inc. s'engage à évaluer et à répondre à chaque demande de partenariat, et ce peu importe la réponse, positive ou négative.

Un délai de deux à six semaines doit cependant être considéré entre la réception de la demande et la réponse. Gaudreau Environnement Inc. s'efforce de satisfaire le plus grand nombre de demandes, et ce, en fonction des budgets disponibles et des priorités de l'entreprise en matière d'engagement social.

## **8. RESPONSABILITÉS**

La direction générale est responsable de l'adoption, l'application et de la mise à jour de la présente politique;

Tous les directeurs, cadres et employés sont tenus d'acheminer les demandes de dons et commandites auprès de la direction générale;

Le comité de direction détermine à chaque année financière le budget disponible dans le cadre des dons et de commandites. Tout dépassement doit être autorisé par le président ou le directeur général.

## **9. ENTRÉE EN VIGUEUR**

La présente politique entre en vigueur le jour de son adoption par le comité de direction.

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE DONS ET COMMANDITES

Type de demande :      Don :       Commandite :

### **ORGANISME :**

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Téléc. : \_\_\_\_\_ Site Web : \_\_\_\_\_

Décrivez brièvement la mission de votre organisation, sa raison d'être : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom du contact : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Téléc. : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Êtes-vous ou avez-vous déjà été à l'emploi de notre entreprise ?  Oui  Non

Est-ce votre première demande auprès de notre entreprise ?  Oui  Non

Si non, précisez :

| Nom de l'événement : | Année : |
|----------------------|---------|
|                      |         |
|                      |         |
|                      |         |

**ÉVÉNEMENT:**

Nom de l'événement : \_\_\_\_\_

Description détaillée de l'événement : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Objectifs de l'événement : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date de l'événement : \_\_\_\_\_ Durée : \_\_\_\_\_

Lieu de l'événement \_\_\_\_\_

Nombre d'années d'existence de l'événement : \_\_\_\_\_

Territoire couvert : \_\_\_\_\_

- Secteur :  Environnement et développement durable  Sociocommunautaire  
 Entrepreneuriat  Bénévolat de ses employés  
 Autre, précisez : \_\_\_\_\_

Raisons pour lesquelles Gaudreau Environnement Inc. serait un partenaire intéressant :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Prévoyez-vous faire ou avez-vous fait des démarches pour que votre projet soit écoresponsable ?

Oui  Non Précisez : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Avez-vous un programme de gestion des matières résiduelles?  Oui  Non

Précisez : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Publics cibles de l'événement : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes attendues : \_\_\_\_\_

Au profit de quel organisme (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Type de demande :  Monétaire  Service  Cadeaux  Autres

Précisez le montant (incluant les taxes si applicable), les services ou les cadeaux souhaités :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Avez-vous sollicité d'autres entreprises au sujet de cette demande ?  Oui  Non

Si oui, lesquelles? \_\_\_\_\_

Lors de l'activité ou de l'événement :

Avez-vous besoin d'équipements sanitaires ?  Oui  Non

Précisez : \_\_\_\_\_

Avez-vous besoin d'équipement de gestion des matières résiduelles de type conteneurs et/ou bacs ?

Oui  Non

Précisez : \_\_\_\_\_

### **OFFRE DE VISIBILITÉ**

Décrivez l'offre de visibilité proposée à Gaudreau Environnement Inc. dans le cadre de cette entente de partenariat.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Valeur estimée de la visibilité : \_\_\_\_\_

Date limite pour la remise du matériel publicitaire : \_\_\_\_\_

Description du matériel publicitaire demandé : \_\_\_\_\_



## **NOTES SUPPLÉMENTAIRES**

Si vous possédez des documents supplémentaires, tels qu'un plan de commandites, un rapport d'événement antérieur ou encore des informations décrivant plus précisément le projet ou votre organisation, nous vous invitons à les joindre à la demande.

Faites parvenir votre demande avec le formulaire dûment rempli par courriel: [info@groupegaudreau.com](mailto:info@groupegaudreau.com) ou par la poste :

### **Dons et commandites**

Gaudreau Environnement Inc.  
365 boul. de la Bonaventure, C.P. 662  
Victoriaville QC G6P 6V7

## **DÉCLARATION**

Je déclare que les renseignements inscrits dans ce formulaire sont exacts et que je suis mandaté(e) par l'organisation pour présenter cette demande.

Nom : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_